



LE SÉQUESTRE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Lors du conseil communautaire d'installation, j'ai présenté ma candidature à la présidence de l'agglomération. Je ne doutais pas du résultat tant la surreprésentation des élus albigeois y est forte. Néanmoins nous sommes plusieurs élus, dont plusieurs maires, à contester la gouvernance exercée par la ville d'Albi, au détriment des communes environnantes.

Jusqu'au mandat précédent, les décisions étaient prises à la quasi-unanimité. L'agglomération était un lieu d'échange et de discussion intéressant et rarement polémique. Entre 2020 et 2026, cette méthode, qui avait pourtant fait ses preuves, a été abandonnée en favorisant le vote en conseil communautaire où la ville d'Albi n'a besoin que de très peu d'alliés pour faire passer des délibérations que bien des communes rejettent.

Cela a commencé par les bassins nordiques. J'ai eu l'occasion de vous en tenir informés dans ces colonnes. Certes il était nécessaire de rénover les piscines, mais l'adjonction de 2 bassins nordiques est apparue pour bien des maires comme une dépense inconsidérée. D'un coût initial annoncé à 24 millions d'euros, nous en sommes arrivés à près de 39 millions d'euros.

Pour démontrer le problème, lors de la dernière présentation du budget, 12 communes sur les 16 n'ont pas voté le budget fin 2024... Ce qui n'a pas empêché qu'il soit adopté.

Ensuite est venue l'acquisition d'un hôtel d'agglomération. Ici, non seulement cet équipement n'apporte aucun service supplémentaire aux habitants, mais il s'agit d'une dépense nouvelle de 32 millions d'euros pour environ 7 000 m² de bureaux, soit un peu plus de 4 500 € HT du m², le plus cher certainement jamais construit à Albi.

Là aussi, la majorité des maires (ou des communes) n'ont pas été d'accord avec cette acquisition à ce montant. Mais le passage en force de la ville centre suffit en conseil communautaire.

Ceci n'est pas sans conséquences : en 3 ans, l'endettement aura été multiplié par 4.

Le scrutin lors de l'installation a permis de démontrer plusieurs choses. D'une part, près de la moitié des maires n'ont pas voté pour la maire d'Albi. Et plus encore, tous les vice-présidents issus des rangs de la ville ont été les plus mal élus du bureau communautaire. C'est dans cette dernière instance que je n'ai pas souhaité être présent. Il n'est pas cohérent de critiquer un système et puis d'en faire partie. Le Séquestre ne va pas pratiquer la politique de la chaise vide, car nous serons représentés dans le conseil de la C2A où nous sommes deux avec Mme Stéphanie ALVERNHE. Et je participerai bien évidemment à la conférence des maires.

Ce mandat s'annonce compliqué pour l'agglomération, nous serons des acteurs très vigilants à la fuite en avant que la ville centre veut faire adopter à l'ensemble des communes.

Bilan budget 2025

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Réalisé 2025	1 714 091,51 €	1 844 481,86 €	404 078,98 €	461 225,46 €
Résultat de l'exercice	130 390,35 €		57 146,48 €	
Résultat de 2024 reporté	280 059,27 €		6 196,00 €	
Résultat total	410 449,62 €		63 342,48 €	

La section fonctionnement et la section investissement terminent en excédent, ce qui va nous assurer un peu d'épargne pour mettre en place de nouveaux projets en 2026.

Les principaux investissements 2025

L'investissement principal de 2025 a été le remboursement du crédit relais de 110 000 € que nous avons souscrit pour financer le pumptrack, le city stade et l'aire de jeu.

Nous avons également fait l'acquisition d'un nouveau véhicule d'occasion pour les services techniques (18 400 €), renouvelé du mobilier à la salle du Quartz (8 600 €), acheté des tables supplémentaires pour la cantine (4 000 €) suite à l'augmentation des effectifs, fini de réparer la toiture de l'école (9 000 €), installé des serrures connectées au complexe omnisports (7 700 €) et au Quartz (10 000 €), mis en place la signalétique et les panneaux photos sur le sentier du bois (5 200 €) ou investi au cimetière et au pumptrack :

Pumptrack et City stade :
réalisation de la voie d'accès et des parkings (34 900 €), installation du mobilier (12 600 €)



Cimetière : construction d'un colombarium supplémentaire, d'un nouveau dépositoire et d'un ossuaire, réalisation des allées du nouveau cimetière (21 000 €*)



*correspond à 50% du montant HT total puisque le reste est pris en charge par la Ville d'Albi



Etat de la dette

Encours de la dette au 1er janvier 2026 : 495 971 €

Dette par habitant : 241 €

(moyenne communes de 2 000 hab. : 650 €)

Impôts fonciers

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 49,93 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 78,52 %

Taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) : 10,24%



Budget prévisionnel 2026 : Fonctionnement

Le budget prévisionnel de fonctionnement est de 2 077 710 €, équilibré en dépenses et en recettes.

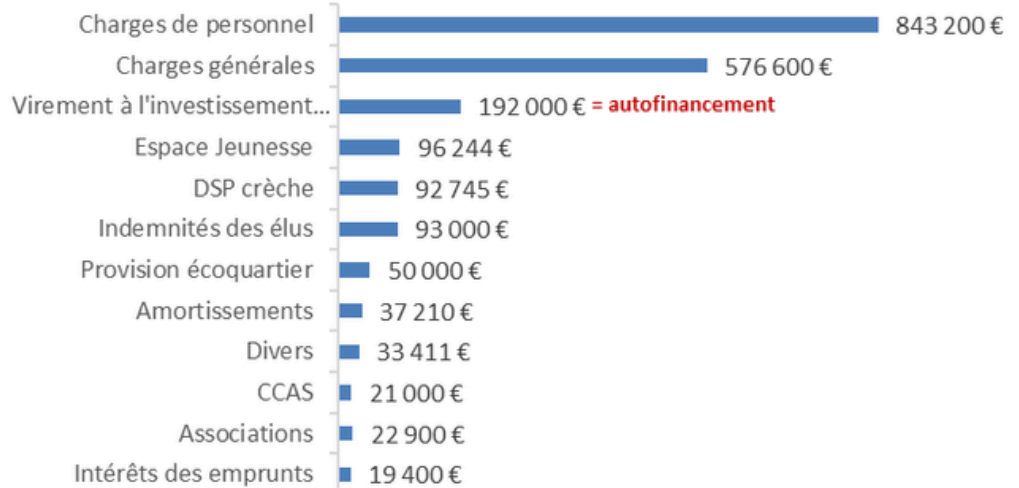
Les dépenses générales (fluides, réparations, maintenance...) sont réduites de 3%.

Les charges de personnel augmentent de 2% en raison de

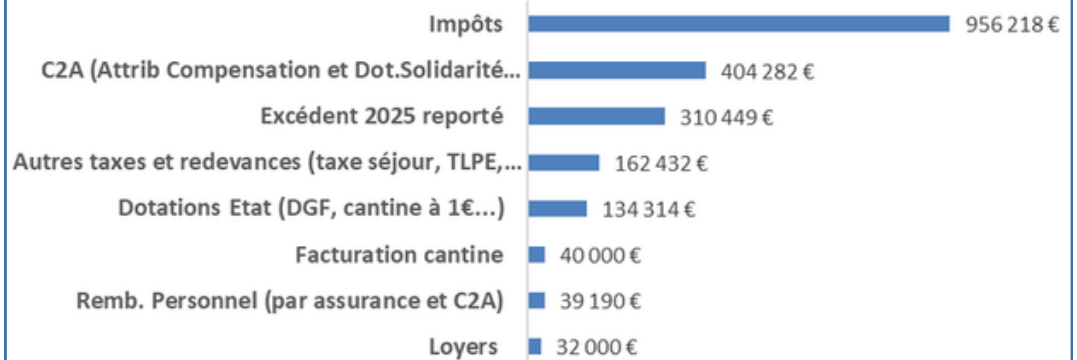
l'augmentation nationale du taux de la CNRACL.

Nous parvenons à dégager 192 000 € d'épargne pour financer des dépenses d'équipement (investissement).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Budget prévisionnel 2026 : Investissement

Le budget prévisionnel d'investissement 2026 est de 1 812 740 €, équilibré en dépenses et en recettes.

Un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations va nous permettre d'acquérir deux macro-lots de terrain pour en assurer nous-même la vente ultérieure. Nous avons rencontré déjà des porteurs de projets, nous vous en parlerons dans ce journal quand les démarches auront abouti.

Les autres investissements importants de 2026 concernent la rénovation de l'école (rénovation des sanitaires, insonorisation du préau, création d'un auvent...), la construction d'un local de rangement au complexe omnisports et le réaménagement des terrains sous les ombrières attenantes.

Les taux de taxe foncière ont été réévalués de 3% pour nous permettre de continuer à investir dans de nouveaux équipements et d'entretenir l'existant, sans compromettre l'équilibre et la bonne santé de nos finances.



PERMANENCE DES IMPÔTS



Vous souhaitez avoir des renseignements pour compléter votre déclaration sur les revenus 2025 car vous êtes bénéficiaire de l'APA ou de la PCH, vous employez une aide à domicile, vous avez des frais liés à l'accueil en établissement ?

La Direction des Finances publiques organise **une permanence sur le site de la Maison Départementale de l'Autonomie, 10 rue des Trois Tarn à Albi, le jeudi 21 mai de 14h à 18h.**

CÉRÉMONIE DU 8 MAI



En présence de Philippe BONNECARRÈRE, député du Tarn, les élus du Séquestre, le Conseil Municipal Jeunes et l'association des Anciens Combattants ont remis une gerbe au monument aux morts.

Brasserie Paul

Nouvelle adresse gourmande au Séquestre : la Brasserie Paul a été inaugurée le 18 avril, à proximité du Circuit d'Albi.



Reprise par Thibault RUAS, la brasserie propose une cuisine traditionnelle, simple et généreuse. Et saviez-vous que ce lieu porte le prénom de son fils ? Une belle façon de mêler famille et passion pour la restauration !

Avec sa terrasse ensoleillée, la Brasserie Paul est l'endroit idéal pour profiter des douces soirées d'été. Et pour encore plus de bonne humeur, Thibault organise régulièrement des soirées à thème !

Pour suivre toute l'actualité, rendez-vous sur ses réseaux sociaux :

Facebook : <https://www.facebook.com/brasseriepaul.albi/>

Instagram : @brasseriepaul.albi

📅 Réservation au 05 63 43 04 60

Une nouvelle adresse à découvrir sans tarder !

YC Coaching



YC Coaching ouvre enfin ses portes au Séquestre début juin !

Yoann CHARBONNIER, fondateur et coach sportif vous met à disposition une salle de sport premium exclusivement dédiée au coaching sportif sur-mesure.

Soyez accompagné de A à Z pendant une heure sur chacune de vos séances, que ce soit avec lui ou avec son associé Julien REGNIER.

Plus de 6 ans d'expérience dans le domaine du coaching sportif, venez découvrir son activité si vous souhaitez vous remettre en forme, perdre du gras ou préparer des objectifs sportifs bien définis !

Séances uniquement sur rendez-vous - CONTACT :

Site internet : coaching-yc.com - Page Instagram : coaching_yc

Mail : contact.yccoaching@gmail.com - Tel : 07 86 18 21 36

Ça bouge, ça s'active à l'ADMR !



Le 17 mars, c'était la journée des aides à domicile. L'occasion pour les bénévoles de l'ADMR Carlus de les convier au restaurant, une façon de reconnaître leur investissement en créant ce précieux lien social auprès des personnes aidées. Le 13 avril, salle du Quartz, c'était le tirage de la tombola. Une après-midi conviviale pour se rencontrer à nouveau, avec la présence de Mme SAPONARO et M. DEMNI représentant la mairie. Cette sympathique rencontre s'est terminée avec le pot de l'amitié, où crêpes et cidre ont été bien appréciés.

Pour tous renseignements, une permanence est assurée par les bénévoles, le lundi et le jeudi matin, au Quartz, 28 avenue St Exupéry. Contact : 05 63 76 58 37 - carlus@admrtarn.fr

3133 : le numéro contre les maltraitances



La maltraitance envers les personnes âgées, en situation de handicap ou de précarité est une réalité qui peut prendre différentes formes : violences physiques, psychologiques, financières ou liées à de la négligence.

Elle se manifeste souvent par un abus de pouvoir ou un défaut de soins, à domicile ou en institution. Ces actes portent atteinte à la dignité et aux droits fondamentaux des personnes particulièrement vulnérables. La sensibilisation et le signalement sont essentiels pour briser le silence.

Si vous êtes victime ou témoin de maltraitances envers un adulte vulnérable, contactez le 3133.

Ce nouveau numéro national d'écoute et de signalement vous permettra de rentrer en contact avec des professionnels à votre écoute, pour vous aider. **Appel gratuit 7j/7j de 9h à 20h**

**Accessibilité
pour les personnes
sourdes ou
malentendantes :**



ATELIER SOPHRO ET MOUVEMENT À PARTIR DE 60 ANS



MA Sophro
En Mouvement

Vous cherchez à améliorer votre bien-être physique et mental ? Vous voulez renforcer la concentration et la mémoire, améliorer la qualité du sommeil ? Venez découvrir cet atelier alliant la sophrologie (méthode de relaxation dynamique) et l'activité physique adaptée.

Animé par Audrey MERCIER, il se compose de 12 séances d'1h30 réparties en 3 cycles de 4 séances

de 14h00 à 15h30, les vendredis, à compter du 25 septembre, à la Mairie.

Tarif : 30 euros par personne pour les résidents du Séquestre (participation du CCAS), 60 euros par personne hors commune. Le programme est financé par la Commission des Financeurs Prévention de la Perte d'Autonomie du Tarn.

Renseignements et inscriptions à la mairie du Séquestre : 05 63 54 40 13.

TARN
MON DÉPARTEMENT



CONSEIL MUNICIPAL



Vendredi 5 juin
à 18h15

16 ANS, C'EST RECENSEMENT



Si tu as entre 16 ans et 16 ans et 3 mois, le recensement citoyen est obligatoire pour ensuite participer à 17 ans à la Journée Défense et Citoyen (JDC).

Cela te permettra d'obtenir le certificat indispensable pour t'inscrire aux examens (Bac, BEP, permis de conduire...) et aux concours (fonction publique, grandes écoles...).

Attention : en t'y prenant trop tardivement, tu n'auras pas le certificat à temps pour passer tes examens ou ton permis !

Communiqué de l'ARAS :



« Les Séquestrois ont droit au calme et au silence !

Depuis un certain temps la commune d'ALBI, propriétaire du Circuit d'Albi, a organisé ou laissé s'organiser des courses automobiles sur ce circuit, dont la plupart sont extrêmement bruyantes.

Ainsi les 3 jours du week-end du 1er mai, caractérisé cette année par un très beau temps, ont été totalement gâchés par une manifestation automobile et les Séquestrois ont dû se claquemurer avec leurs familles pour se protéger du bruit.

Depuis 2015, année de remise en service du circuit, certains habitants ont constitué une association, l'ARAS, qui s'est efforcée de lutter contre ces nuisances insupportables. Celles-ci, en 2017, sont devenues des infractions pénales passibles des tribunaux. L'ARAS a reçu pour cette mission le soutien de la commune du Séquestre qui s'est constituée dans certaines procédures.

Sous cette pression les derniers préfets du Tarn ont décidé de limiter l'activité bruyante du circuit d'Albi à 20 jours par an, (contre environ 200 durant les premières années) mais ne font rien pour empêcher les violations du Code de la Santé publique qui continuent de se produire à chaque course.

Si vous souhaitez que notre commune retrouve au plus vite le calme auquel nous avons droit, et que la préfecture use enfin pleinement de ses pouvoirs pour faire respecter le Code de la Santé publique, adhérez à l'ARAS (cotisation 10 €). Connectez-vous à notre site pour télécharger le bulletin d'adhésion à nous retourner rempli : <https://aras81.e-monsite.com/> »

*Guillaume LE FOYER DE COSTIL, Président de l'ARAS
(Association des Riverains de l'Autodrome d'Albi - Le Séquestre)*

OFFERT PAR VOTRE COLLECTIVITÉ

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

Pour vous informer et vous alerter, votre collectivité s'équipe de **PanneauPocket**.

Toute l'actualité de votre collectivité, les événements, les informations de coupures réseaux, travaux sur la voirie, alertes météo et bien plus encore... seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Disponible sur Play Store, App Store ou AppGallery

Retrouvez également toutes les infos et alertes des communes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Chantiers Jeunes 2026

Le Chantier Loisirs Jeunes, organisé par l'association Espace Jeunesse, est un dispositif co-financé par la CAF du Tarn et la mairie du Séquestre, permettant aux jeunes de « travailler » pendant une semaine sur les vacances de printemps afin de participer au financement d'une semaine de loisirs. Du 20 au 24 avril, 16 jeunes de 12 à 15 ans et 2 animatrices ont réalisé différentes missions sur la commune.

Le chantier avec l'association des jardins a été un vrai partenariat. Les adhérents avaient préparé les éléments à peindre. La cabane et l'espace pique-nique ont été nettoyés et poncés en amont, ce qui a permis aux jeunes de laisser leur créativité s'exprimer devant une « feuille blanche ».



Retour des jeunes sur leur chantier : « Pendant les vacances, nous avons poncé puis repeint 4 bancs dans l'école et 2 devant la cantine. Puisque nous avons été efficaces, nous avons également eu le temps de peindre les poteaux de la cour pour donner plus de pep's. L'autre moitié d'entre nous avait pour mission de repeindre la cabane et la table de pique-nique du jardin partagé. Pour la cabane, nous nous sommes inspirés des parcelles cultivées par les adhérents de l'association du jardin partagé. Le vendredi à la fin du chantier, nous nous sommes retrouvés au jardin avec les adhérents pour partager un goûter convivial. »

Le printemps s'invite aux petits jardins

Message des Petits Jardins pour les jeunes : « Franchement... quel boulot l'équipe du Chantier Jeunes ! En quelques jours, vous avez transformé la cabane avec vos pinceaux, vos idées et surtout votre bonne humeur. Entre les coups de rouleau, les choix de couleurs (parfois très débattus !) et les moments de rigolade, vous avez assuré du début à la fin. Le résultat parle de lui-même : une cabane toute belle, pleine de vie, et carrément plus accueillante ! Un grand bravo à chacun d'entre vous, et un énorme merci aux jeunes du village et aux encadrants pour votre implication ! ».



Le retour du printemps marque aussi celui de l'activité dans nos jardins. Après la pause hivernale, les parcelles retrouvent de la couleur, au rythme des premiers travaux de saison.

Mais au-delà du jardinage, ces espaces sont avant tout des lieux de rencontre et de partage. On y échange des conseils, des graines, et souvent bien plus encore. Nouveaux venus et habitués se côtoient dans une ambiance conviviale qui fait toute la richesse des petits jardins du Séquestre.

L'association accueille, ce printemps, 21 familles. Il est désormais conseillé de s'inscrire sur la liste d'attente pour obtenir une parcelle :

Pascal CALMEJANE - Tél. : 07.81.46.29.90

Mail : pascal.calmejane@wanadoo.fr

Fête du Village

Retour de la fête avec deux soirées programmées !
Voici le programme :

Les aubades se dérouleront le samedi 30 mai : le comité des fêtes va passer chez les habitants pour distribuer le **programme** et **récolter vos dons** qui permettent de soutenir financièrement la fête. Les bénévoles seront accompagnés par le Conseil Municipal Jeunes (CMJ). Nous vous remercions de les accueillir chaleureusement.

Vendredi 5 juin :

19h30 - Apéro chorale

22h00 - Disco mobile avec « Non Stop Music Show »

Samedi 6 juin :

19h30 - Apéro avec DJ Luc'Events

22h00 - Orchestre Goldstar

Les bénévoles du Comité des Fêtes vous attendent nombreux pour partager des moments de convivialité avec vos amis et vos familles. Retrouvez-les sur les réseaux sociaux pour suivre leur actualité : Facebook : comité des fêtes du Séquestre - Instagram : #comitedesfetesdusequestre



Et si vous participiez à la vie communale ?



Habitant du Séquestre, vous avez envie de participer à la vie communale ? Rejoignez le Conseil Citoyen !

Le Conseil Municipal fraîchement renouvelé a souhaité créer cette instance au sein de laquelle une quinzaine de personnes pourra réfléchir au sens que chacun veut donner à son engagement pour la vie de la commune.

Ce Conseil Citoyen se réunira a minima 4 fois par an. Les membres pourront siéger 2 ans, cette durée sera renouvelable. Il sera force de propositions auprès du Conseil Municipal.

Il pourra mener des actions concrètes pour le village en lien avec les élus référents.

Ce Conseil Citoyen sera aussi un lieu d'écoute et d'accompagnement pour des habitants qui souhaiteraient porter collectivement des projets pour leur rue ou leur quartier afin d'améliorer la vie de tous.

Le point d'orgue de chaque année sera l'organisation d'une Journée de la participation citoyenne qui permettra la réalisation par des habitants du Séquestre de différents petits chantiers (bricolage, jardinage...) en lien avec les services de la Mairie. Ce beau moment d'engagement se clôturera par un repas convivial.

Si vous voulez faire partie de cette aventure humaine, vous pouvez vous inscrire auprès du Secrétariat de la Mairie du Séquestre au 05 63 54 40 13.

Mairie du Séquestre

1 place Jules Ferry 81990 LE SEQUESTRE

Contact : 05 63 54 40 13 - mairie@lesequestre.fr
Services Techniques : 06 07 42 17 61

Horaires Mairie : Lundi, Mardi, Jeudi : 8h30-12h00 et 13h30-18h00
Vendredi : 8h30-12h00 - Mercre. matin/Vend. après-midi sur RDV

Directeur de publication : Gérard POUJADE

Contributions : Aurelle JEGO, Stéphanie ALVERNHE, Cyrielle POSADAS, Jean-Pierre DEMNI, ADMR, ARAS, Espace Jeunesse, Les petits Jardins du Séquestre, Comité des Fêtes, Sophie ESCORISA GRIMAUD

Crédits Photos : Mairie du Séquestre, Stéphanie ALVERNHE, Jennyfer BONENFANT, Brasserie Paul, YC Coaching, ADMR, ARAS, Panneau Pocket, Espace Jeunesse, Les petits Jardins du Séquestre, Comité des Fêtes

Impression : ALBI REPRO (sur papier recyclé)